

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



LE CRAJEP OCCITANIE

1	LE CRAJEP	p. 3
2	LE RESEAU	p. 4
3	LES INSTANCES DIRIGEANTES	p. 6
4	L'EQUIPE	p. 8
5	UNE ACTION DE TETE DE RESEAU	p. 8

AXE 1 : ANIMATION DU RESEAU

1	RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RESEAU ET SOUTENIR L'ANIMATION DU RESEAU REGIONAL	p. 9
2	CONDUITE DE LA VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES	p. 10
3	ORGANISATION D'UN SEMINAIRE INTERNE	p. 11
4	ANIMATION DE COMMISSIONS THEMATIQUES	p. 12
5	DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION INTERNES ET EXTERNES	p. 14
6	ETAT DES LIEUX DU CRAJEP	p. 16

AXE 2 : DEVELOPPEMENT DU ROLE POLITIQUE

1	DES ESPACES INTERNES DE CO-CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COMMUNE	p. 17
2	UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRESENTATION	p. 18
3	LES PARTENAIRES ET LES INSTANCES CONCERNES	p. 18
4	PRISES DE PAROLE PUBLIQUES	p. 22

AXE 3 : COORDINATION D'ACTIONS COLLECTIVES

1	PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC : ORGANISATION D'UN DEBAT REGIONAL PROVOX	p. 23
2	RECONTRES THEMATIQUES ET TERRITORIALES DU CONSEIL REGIONAL DES JEUNES OCCITANIE	p. 25
3	ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DU CREPS DE TOULOUSE	p. 26



1. LE CRAJEP

OBJET

Le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire Occitanie est une coordination volontaire d'associations, d'unions et de fédérations régionales intervenant sur le secteur Jeunesse Education Populaire à l'échelle du territoire régional.

SES MISSIONS

- ⇒ **Représenter les associations** de jeunesse et d'éducation populaire dans les instances régionales relevant de son champ de compétences
- ⇒ **Construire une parole commune**, faire des propositions
- ⇒ **Contribuer aux politiques publiques** de jeunesse et d'éducation populaire
- ⇒ **Défendre et promouvoir le secteur** jeunesse -éducation populaire
- ⇒ **Valoriser l'action des associations** de jeunesse et d'éducation populaire et des têtes de réseaux associatives
- ⇒ **Favoriser l'information, la concertation, l'échange, la réflexion** entre ses membres
- ⇒ **Favoriser l'action collective** et le développement projets communs.

DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2017/2019

- ⇒ Pour une politique transversale de jeunesse
- ⇒ Pour l'émergence d'une politique d'éducation populaire
- ⇒ Pour la structuration, la promotion et la valorisation de l'engagement
- ⇒ Pour une Europe citoyenne et sociale
- ⇒ Pour une nouvelle organisation de l'action publique.

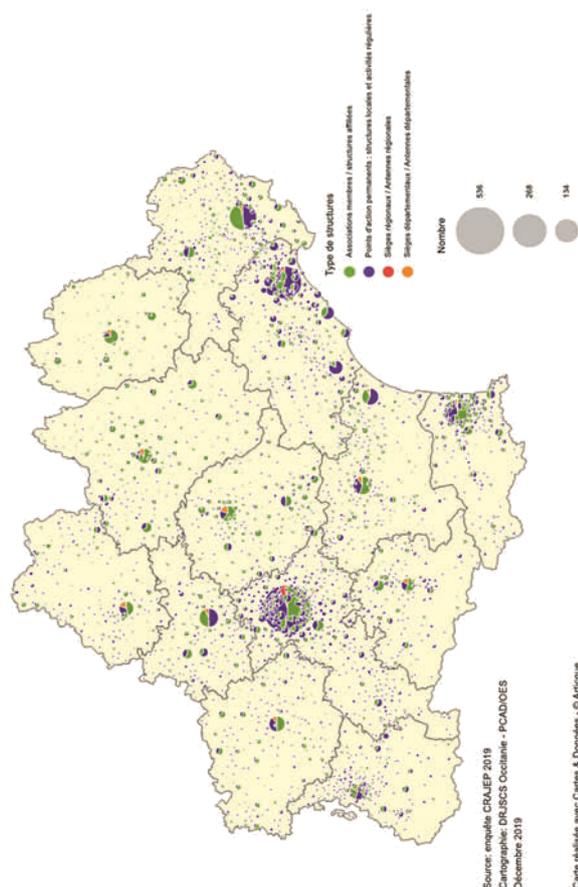
2. LE RESEAU

UN RÉSEAU IMPORTANT EN RÉGION OCCITANIE

Le CRAJEP est une tête de réseau associative. Il réunit des organisations régionales (associations, unions, fédérations) réunissant elles-mêmes des échelons départementaux et/ou locaux.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont donc présentes sur l'ensemble de la région et s'adressent à des milliers de jeunes et d'adultes.

Implantation des membres du CRAJEP et de leurs réseaux en Occitanie



Le Crajep en chiffres



27 associations régionales membres avec **8 700** points d'implantation locale (associations, sièges, structures locales et activités régulières).

2 467 communes où au moins une structure membre du CRAJEP est localisée, soit **55%** des communes d'Occitanie.

1 900 000 bénéficiaires des activités, soit un habitant sur trois de la région concerné par l'activité des associations du CRAJEP.

700 000 adhérents (personnes physiques), **52 000** bénévoles mobilisés (hors bénévoles occasionnels), **6 300** volontaires mobilisés (services civiques et CEE).

18 200 emplois soit **8 000** ETP salariés au niveau des associations régionales et départementales.

Source : Enquête Crajep 2019.
État des lieux sur données 2018.

Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire régional et développent de nombreuses actions et des services variés avec et pour les habitants :

Porteuses de valeurs de solidarité, d'égalité, de laïcité, les associations régionales et leurs structures locales interviennent dans des champs divers : les vacances et les loisirs, la culture, le sport, la lutte contre les inégalités et les discriminations, la promotion des échanges culturels, la mobilité des jeunes, le développement des solidarités, l'engagement citoyen, la formation et l'insertion, les lieux d'accueils pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, le développement rural et agricole....



3. LES INSTANCES DIRIGEANTES

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRAJEP OCCITANIE AU 17/06/2019

AFEV	GHANDOUR Soizic	Titulaire
	PLACE Laurent	Suppléant
AROEVEN	BETTON Mathieu	Titulaire
	CHAZE Caroline	Suppléante
CEMEA	LEBRIS Elisabeth	Titulaire
	CHENEAU Bérangère	Suppléante
CENTRES SOCIAUX	TOMEU Alain	Titulaire
	JORRION Jean-Luc	Suppléant
CIVAM	LEBEAU Raphaël	Titulaire
	LOCURATOLO Marco	Suppléant
COTRAVAUX	CONNAN Michel	Titulaire
	BRODIN Nicolas	Suppléant
CRAFAL	CHARRON Patrick	Titulaire
	GUINVARCH André	Suppléant
EEDF	LEBEGUE Christophe	Titulaire
	LLORET Xavier	Suppléant
FAMILLES RURALES	VANGELISTA Charles	Titulaire
	COURBIER Alain	Suppléant
FMJC	JEAN-PIERRE Daniel	Titulaire
	LE MONTAGNER Jacques	Suppléant
FNCTA	LOWY Christine	Titulaire
	GAGNERET Philippe	Suppléant
FOYERS RURAUX	BAILLEAU Pascal	Titulaire
	PIERSON Sandrine	Suppléante
LES FRANCAS	PERIE Claudine	Titulaire
	LAUTIER Eric	Suppléant
JPA	BRU Marc	Titulaire
	GALEY Gérard	Suppléant
LEC GRAND SUD	MAJDFAR Kamyar	Titulaire
	ARNAUD Gérard	Suppléant
LEO LAGRANGE	O'SULLIVAN Kévin	Titulaire
	PICHOUNEL Alain	Suppléant
LES PETITS DÉBROUILLARDS	HUET Jean	Titulaire
	BEGON Guillaume	Suppléant
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	GUEGAN Hervé	Titulaire
	SCOPEL Marc	Suppléant
MRJC	PAYA Marie	Titulaire
	VIGROUX Amélie	Suppléante
OCCE	TEUMA Pierre	Titulaire
	GUILLAUME Séverine	Suppléante
PEUPLE ET CULTURE	COLSON Line	Titulaire
	DOUHARD Laëtizia	Suppléante
SCOUTS MUSULMANS DE FRANCE	EL OUAZIZI Karima	Titulaire
	GARROS Stéphane	Suppléant
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	BOURGEOIS Pierre	Titulaire
	PERROT Adrien	Suppléant
UCPA	LABONNE Thomas	Titulaire
	MATHELIN Virginie	Suppléant
UFCV	BAUDRILLER Sophie	Titulaire
	LAUZENT Valérie	Suppléante
ARPEP	PONS Jean/MAYNADIER François	Titulaire
	BABY Michel	Suppléant
URHAJ	TABERLY Emilie	Titulaire
	MARCEL Patrick	Suppléant

COMPOSITION DU BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE AVANT LE 17/06/2019

PRESIDENT	GUEGAN Hervé
VICE PRESIDENTE	TABERLY Emilie
VICE PRESIDENT	JEAN PIERRE Daniel
VICE PRESIDENTE	RICARD Josiane
VICE PRESIDENT	MOREAUX François
SECRETAIRE	MAJDFAR Kamyar
SECRETAIRE ADJOINT	PONS Jean
TRESORIERE	BAUDRILLER Sophie
TRESORIERE ADJOINTE	GHANDOUR Soizic
MEMBRE	COLSON Line
MEMBRE	BANIOL Marie-Claude
MEMBRE	O'SULLIVAN Kévin
MEMBRE INVITEE	PERIE Claudine

COMPOSITION DU BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE ELU LE 17/06/2019

PRESIDENT	GUEGAN Hervé
VICE PRESIDENTE	TABERLY Emilie
VICE PRESIDENTE	PERIE Claudine
SECRETAIRE	MAJDFAR Kamyar
TRESORIERE	BAUDRILLER Sophie
TRESORIERE ADJOINTE	GHANDOUR Soizic
MEMBRE	COLSON Line
MEMBRE	MAYNADIER François
MEMBRE	LEBRIS Elisabeth
MEMBRE	TOMEIO Alain

LES ASSOCIATIONS MEMBRES :

Chaque association adhérente participe sur une logique bénévole aux instances statutaires et aux groupes de réflexion portés par le CRAJEP.

Les membres adhérents du CRAJEP sont représentés par deux personnes (un titulaire et un suppléant) au sein du Conseil d'Administration.

4. L'EQUIPE

- ⇒ Un poste permanent de Directrice occupé par Marianne Loiseau-Naïl. Il correspond à 1 ETP.
- ⇒ Un poste d'assistante administrative, mise à disposition du CRAJEP par les CEMEA Occitanie pour un volume de 227h pour l'année 2019.
- ⇒ Accueil d'un stagiaire, Philippe Burnichon, en Master 1 Intervention Développement Social, de novembre 2018 à juin 2019, sur une mission d'état des lieux du CRAJEP.

5. UNE ACTION DE TETE DE RESEAU

UNE ACTION DE COORDINATION ET D'ANIMATION AU NIVEAU RÉGIONAL

La coordination et l'animation du réseau régional contribuent à tisser et à entretenir des liens entre les membres pour permettre un travail d'échange, de mutualisation et de réflexion sur l'éducation populaire et la jeunesse au niveau régional.

Le CRAJEP conduit son action de tête de réseau en assurant différentes missions et fonctions spécifiques et essentielles, au bénéfice de son réseau :

Représentation :

- ⇒ Participation à des instances de décisions politiques
- ⇒ Représentation active auprès des pouvoirs publics
- ⇒ Rôle de veille et d'interpellation
- ⇒ Contribution à l'élaboration des politiques publiques, notamment dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Promotion et valorisation :

- ⇒ Actions de communication, production d'outils partagés, pour une meilleure reconnaissance
- ⇒ Portage d'une parole collective et défense de valeurs communes
- ⇒ Défense de la spécificité du modèle associatif, des principes et des actions de l'éducation populaire.

Animation du réseau :

- ⇒ Mise en place d'espaces d'échange, de coopération, de mise en synergie : rencontres, réflexion, échanges de pratiques, de compétences, d'expériences et de savoir-faire...
- ⇒ Mise en œuvre et coordination d'actions fédératrices
- ⇒ Information des adhérents, Fonction ressources et de conseil auprès des membres et des acteurs des territoires.

Mutualisation de moyens et de services :

- ⇒ Développement d'actions collectives : développement de projets, en appui sur l'expertise des associations adhérentes
- ⇒ Appui au développement de projets d'intérêt régional et aux partenariats associatifs.



1. RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RESEAU ET SOUTENIR L'ANIMATION DU RESEAU REGIONAL

Plateforme représentative des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP tient sa principale ressource de la mobilisation et de l'investissement de ses associations membres.

Le CRAJEP s'attache à remplir sa mission essentielle d'animateur de réseau, par :

Le développement des liens inter-réseaux :

L'enjeu est de créer une dynamique ascendante et participative, mais aussi de faciliter la mutualisation et la connaissance inter réseaux.

- ⇒ **Animer des actions fédératrices et mobilisatrices**, afin de développer le sentiment d'appartenance et la culture commune de nos associations, mais aussi valoriser la diversité et l'utilité de leurs projets.
- ⇒ **Développer l'interconnaissance** entre les membres du réseau pour encourager la mutualisation, les échanges, la coopération et à la construction d'une parole commune...
- ⇒ **Favoriser la connaissance** des activités de chaque association membre et de leur fonctionnement.

L'animation de la vie du CRAJEP :

- ⇒ **Assurer le bon fonctionnement de la vie statutaire et des espaces d'échanges** pour favoriser la mobilisation de ses membres autour du projet et des actions du CRAJEP...

Le développement de sa fonction « lieu ressource » :

En interne, le CRAJEP est un espace de veille et d'échanges d'informations entre ses membres.

- ⇒ **Favoriser la remontée, le partage et la capitalisation des informations** sur les initiatives et les positionnements des organisations membres.
- ⇒ **Contribuer au partage d'expériences** et d'expertises entre les réseaux.
- ⇒ **Etre un espace de veille et de régulation** concernant des difficultés rencontrées par les AJEP au niveau régional.

Le renforcement de l'information et de la communication interne et externe :

- ⇒ **Développer l'information du réseau**. La mobilisation des organisations membres passe par une plus grande appropriation des travaux et réflexions du CRAJEP. Cela suppose de développer de nouveaux outils d'information internes, mais aussi de rendre plus lisibles les actions à l'externe.

2. CONDUITE DE LA VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES

L'animation du réseau régional passe par la mise en place d'instances d'échange et d'espaces de rencontre entre les membres du CRAJEP.

En 2019, un programme de rencontres régulières a été établi.

CONSEILS D'ADMINISTRATION ET BUREAUX

Le CA et le Bureau se sont réunis régulièrement tout au long de l'année 2019, selon un ordre du jour défini préalablement.

Les CA ont généralement été suivis et/ou précédés d'un Bureau, chargé de préparer les dossiers à traiter et de mettre en œuvre les orientations et décisions arrêtées.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Elle s'est tenue le 17 juin 2019, à l'Hôtel de Région de Montpellier en présence de Pascal Etienne, Directeur régional Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale, de Kamel Chibli, Vice-président de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, et de représentants de la CRESS, du Mouvement Associatif et du CRIJ Occitanie.

En matinée, un **temps de travail interne** (membres du CA du CRAJEP) a été organisé sur les Relations associations/pouvoirs publics .

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES

Les instances du CRAJEP Occitanie, CA et Bureau, ont été renouvelées le 17 juin 2019, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire et du Conseil d'administration qui a suivi l'AG.



3. ORGANISATION D'UN SEMINAIRE INTERNE



Ce séminaire s'est déroulé le **14 février 2019** à la MJC de Lézignan Corbières.

CONSTRUIRE UNE PAROLE POLITIQUE COMMUNE AU SEIN DU CRAJEP ET DEFINIR UNE STRATEGIE COLLECTIVE DANS NOS RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS.

SEMINAIRE INTERNE
du Conseil d'administration

14 février 2019 - MJC / CIS de Lézignan Corbières

⇒ **Développer prioritairement l'axe d'action « Développement du rôle politique du CRAJEP » :**

- Construire une parole commune, faire des propositions, pour mieux contribuer aux politiques publiques JEP.
- Permettre les discussions de fond au sein du CRAJEP : traiter les sujets d'actualité, prendre parole et prendre davantage positions sur certains sujets...
- Être davantage réactif dans l'environnement et prendre parole dans les espaces de représentation.
- Alimenter aussi nos propres réseaux via les sujets traités au sein du CRAJEP.

Ce séminaire a réuni 21 administrateurs du CRAJEP, représentants 19 associations membres.

INSTANCES 2019	PARTICIPATION	NOMBRE DE RENCONTRES ET DATES
CRAJEP OCCITANIE - 27 associations adhérentes – 10 réunions d'instances + 1 séminaire du CA		
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	23 associations présentes et 2 représentées <i>(sur 27 adhérents en 2019)</i>	1 AGO 17 juin 2019
CONSEIL D'ADMINISTRATION	16 associations présentes et 4 représentées	4 CA 18 avril 2019
	22 associations présentes et 2 représentées	17 juin 2019
	18 associations présentes et 7 représentées	15 octobre 2019
	15 associations présentes et 5 représentées	10 décembre 2019
BUREAU	10 membres présents	5 Bureaux 29 janvier 2019
	10 membres présents	1er avril 2019
	7 membres présents	9 septembre 2019
	7 membres présents	5 novembre 2019
	6 membres présents	10 décembre 2019
SÉMINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	21 personnes présentes 19 associations présentes	1 séminaire interne 14 février 2019

4. ANIMATION DE COMMISSIONS THEMATIQUES

Les commissions et groupes de travail du CRAJEP réunissent des salariés et des bénévoles des associations régionales membres. Ce sont des lieux de réflexion, d'élaboration collective, de co-construction de propositions et des instances d'information, d'échanges et de mutualisation entre les membres. Elles peuvent ainsi aboutir à la mise en œuvre de contributions collectives ou projets communs entre associations.

COMMISSIONS REGIONALES ACTIVES EN 2019

⇒ Commission Formation :

Cette commission s'est mise en place en 2017 pour traiter des questions liées à la formation des volontaires (BAFA/BAFD) et à la formation professionnelle aux métiers de l'animation. Elle réunit les associations membres, organismes de formation.

Formation à l'animation volontaire :

- ⇒ Promotion et diffusion de la Charte d'engagement des organismes de formation à l'animation volontaire, signée lors de l'AG du 19 juin 2018.
- ⇒ Création d'un outil de communication synthétisant cette charte et d'affiches et diffusion de ces outils dans les réseaux membres, auprès des partenaires institutionnels, associatifs et de l'ESS...
- ⇒ Présentation de la Charte à la DRJSCS (Direction et Pôle certification) le 26 février 2019.
- ⇒ Diffusion des outils de communication par les organismes de formation du CRAJEP sur les Salons TAF de Montpellier et de Toulouse en mars 2019.
- ⇒ Réflexion autour d'une **action collective pour promouvoir l'animation volontaire et l'engagement éducatif** et rencontre avec la DRJSCS le 22 mars 2019, sur cet objet.



Formation professionnelle aux métiers de l'animation :

- ⇒ Participation et contribution du CRAJEP au **Comité sectoriel Sport Animation (Région)** pour le secteur de l'animation :



- ◇ Actualiser les données des diagnostics élaborés en 2017;
- ◇ Recueillir les besoins d'évolutions de l'offre de formation PRF, en amont du lancement de la commande 2020 (identification des besoins en formation au niveau des OF membres du CRAJEP et synthèse collective).
- ◇ Echanges sur les projets en cours ou à venir dans le domaine emploi formation dans le secteur animation, et sur les thématiques nécessitant un travail collectif...

Intervention CESER Occitanie Commission n°5



⇒ Le CRAJEP a contribué au Rapport du CESER sur l'Orientation et a participé, en appui sur la Ligue de l'enseignement et l'UFCV, à la table ronde organisée par la Commission 5, le 15 novembre 2019.

Audition dans le cadre du
Projet d'avis sur l'Orientation

Vendredi 15 novembre 2019
Hôtel de région de Toulouse et de Montpellier

⇒ Commission Education populaire et territoires ruraux :

Cette commission s'est mise en place en 2018. La commission a travaillé autour d'une parole commune et a rédigé un texte commun sur le « *Rôle des associations de jeunesse et d'éducation populaire en faveur de l'animation et du développement durable des territoires ruraux* ».

⇒ Sur la base de ce texte, le CRAJEP a porté une contribution sur le Rapport du CESER sur Les ruralités et a participé, en appui sur le MRJC et les Centres Sociaux, à la Table ronde organisée par la commission 2, le 25 octobre 2019.

Intervention CESER Occitanie Commission n°2



Table-ronde : *Lien social par l'action des associations et place des services publics dans les territoires ruraux*

Vendredi 25 octobre 2019
Hôtel de région de Toulouse

⇒ Commission Mobilité européenne et internationale des jeunes :

Le Cnajep s'engage pour la mobilité européenne et internationale

Cette commission permet le partage d'informations sur le contexte, les enjeux, l'actualité, les problématiques de nos associations, mais également le partage d'outils, d'expériences et de compétences inter réseaux...

⇒ Contexte régional/Echanges sur les relations institutionnelles et partenariales au niveau de la mobilité des jeunes : rencontre avec la DRJSCS autour de l'activité de la Plateforme régionale mobilité (actions de formation des acteurs, groupes de travail thématiques et collectifs départementaux...) le 22 mars 2019.

COMMISSIONS ASSOCIATIONS MEMBRES PARTICIPANTES

NOMBRE ET DATES DES RENCONTRES 2019

COMMISSION FORMATION

Ligue de l'enseignement, Les Francas, Ufcv, Aroéven, Ceméa, Ucpa, Eedf, Léo Lagrange, Lec, Sgdf, Smf, Fmjc...

3 réunions

20 février 2019
21 mai 2019
21 novembre 2019

COMMISSION MOBILITE

Ligue de l'enseignement, Aroéven, Peuple et culture, Afev, Les Francas, Cotravaux, Familles rurales, Ceméa, Fmjc, Léo Lagrange...

1 réunion

12 février 2019

COMMISSION EDUCATION POPULAIRE ET TERRTOIRES RURAUX

Frcivam, Mrjc, Foyers ruraux, Léo Lagrange, Urhaj, Centres sociaux...

1 réunion

11 juillet 2019

5. DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION INTERNES ET EXTERNES

Pour mieux jouer son rôle de structure ressource, pour soutenir ses membres par des analyses de l'environnement politique et social, mais également pour promouvoir les associations et accroître la visibilité du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire en région, le CRAJEP dispose de plusieurs outils d'information et de communication.

LE SITE INTERNET : UN OUTIL POUR LE GRAND PUBLIC ET UN OUTIL RESSOURCE POUR LE RESEAU

Le nouveau site du CRAJEP Occitanie a été réalisé en 2019.

Il constitue une vitrine pour le grand public et les partenaires, mais est aussi un lieu ressource pour les membres du CRAJEP. Il permet à la fois :

- ⇒ une visibilité des objectifs, des actions, de l'actualité du CRAJEP et de ses membres (temps forts...), et des partenaires opérationnels et institutionnels du CRAJEP.
- ⇒ une valorisation du réseau en présentant les associations membres, leurs coordonnées, leurs actualités avec un renvoi sur leurs propres sites.
- ⇒ l'accès à des ressources externes et internes (intranet réservé aux membres), avec la possibilité de télécharger des documents : documents thématiques du Crajep et du CRAJEP, comptes rendus de réunions d'instances ou de commissions, newsletters... Avec également une rubrique offres d'emplois...
- ⇒ une ouverture sur l'extérieur : il s'agit de rendre compte plus largement des enjeux et débats de la vie associative et de l'éducation populaire, tant au niveau régional que national.

<https://www.crajep-occitanie.fr/>



LA NEWSLETTER : UN OUTIL RESSOURCE POUR LE RESEAU



Edition et diffusion d'une newsletter mensuelle interne au réseau.

Elle est adressée aux membres du CRAJEP, du Conseil d'administration, des commissions thématiques, au Cnajep...

Celle-ci permet une information régulière des membres sur l'actualité du secteur et des partenaires, l'agenda du comité, les actions programmées, de mettre à disposition des ressources... Elle permet également de mettre en valeur l'actualité de membres du CRAJEP.

Environ 90 destinataires. 12 numéros ont été édités en 2019.

LA PLAQUETTE DE COMMUNICATION POUR VALORISER LE RESEAU

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Réalisation d'une nouvelle plaquette de communication du CRAJEP, en appui sur l'état des lieux réalisé auprès des membres du CRAJEP en 2019.

Cette plaquette présente et valorise :

- Le CRAJEP : Un rôle et des missions spécifiques.
- Le projet et les actions développées par les associations : *des associations avec un même projet et une même ambition/Une action globale pour le développement de nos territoires.*
- Le réseau régional en Occitanie : Chiffres clés (nombres de structures, d'adhérents, de bénévoles, d'emplois, de bénéficiaires des activités...), carte d'implantation des réseaux membres du CRAJEP...



Des associations avec un même projet et une même ambition

Les associations membres du CRAJEP relèvent du champ de la jeunesse et de l'éducation populaire. Elles agissent selon un projet d'action privilégiant une éducation par tous et pour tous, dans un échange réciproque des savoirs et pratiques, en direction de tous les publics, à tous les âges de la vie, et développent une action particulière en direction des enfants et des jeunes. Elles participent de la vie associative, leurs actions s'inscrivent dans le cadre d'un projet associatif et contribuent à la structuration et au développement de la vie associative. Elles participent de l'économie sociale et solidaire. Elles innovent l'éducation (une troisième voie entre le secteur marchand et le secteur public) dans l'attente de son site le monde associatif, et qui pose comme principe que toute activité éducative est précédée d'un projet social.

Un projet humaniste : elles plaçant l'humain au cœur de leur action et permettant à chacun de développer et de se situer comme un acteur engagé, impliqué et responsable.

Un projet progressiste : elles contribuant au développement social, social et culturel des populations et des territoires. Elles innovent leur démarche dans une perspective de transformation de la société.

Un projet durable : elles agissent au local au global dans un souci de développement durable des peuples et des territoires.

Des associations de proximité : Développement de nombreux acteurs, accompagnement de projets et services offerts pour les populations dans un souci d'équité et en appui sur leurs besoins, en zones rurales, péri-urbaines, urbaines dans les quartiers en difficulté...
- qui accompagnent les territoires et la vie locale.
Formation et accompagnement des bénévoles, accompagnement de projets et soutien aux initiatives locales, conseil aux collectivités locales et territoriales, coordination de politiques publiques.

Une diversité de structures : Centres de vacances et de loisirs, clubs sportifs, centres de jeunesse, clubs d'activités, maisons de jeunes, maisons des jeunes et de la culture, clubs de sport, foyers ruraux, centres associatifs, ateliers d'insertion, centres de formation, centres d'animation pour les jeunes, structures culturelles et sociales, établissements médico-sociaux, charters de jeunes et de résidents, développement des séjours, engagement citoyen, formation professionnelle et socioprofessionnelle, centres sociaux et socioculturels, groupes d'agriculture, associations de défense des consommateurs, accès à la ferme...
- qui agissent dans des champs et secteurs variés.
Vacances et loisirs, culture sport, lutte contre les inégalités et les discriminations, inclusion des personnes en situation de handicap, mobilité, développement des séjours, engagement citoyen, formation professionnelle et socioprofessionnelle, centres sociaux et socioculturels, accès à la ferme, l'école, le sport, l'agriculture, le développement rural et agricole.

Une action globale pour le développement de nos territoires

AFEV ASSOCIATION DE LA FONDATION ÉTUDIANTE POUR LA VILLE

BREF HISTORIQUE
L'Afev a été créée en 1979. Créateur de lieux solidaires et premier réseau d'entraide d'étudiants dans les quartiers prioritaires.

UNE ACTION PHARE
Accompagnement individuel ou Mentorat
Un étudiant bénévole accompagne tout au long de l'année un enfant en difficulté dans son parcours scolaire. 2h par semaine à son domicile, permettent ainsi l'insertion des familles. Ces étudiants, mentors, accompagnent des enfants qui, grâce à eux, reprennent goût aux apprentissages et à l'école, mais aussi des jeunes collégiens et lycéens qui développent leur confiance en eux et trouvent une aide dans leur orientation.

CHIFFRES CLÉS
1200 jeunes engagés, 150 bénévoles en service civique, 15 colocalitaires solidaires, 1700 enfants accompagnés, plus de 3000 habitants et familles touchés, 28 séjours sur 8 départements dans plus de 40 quartiers prioritaires, 20 villes, 10 établissements scolaires et 10 universitaires.

Être utile contre les inégalités

Afev participe à la lutte contre les inégalités, en particulier éducatives, et à la création du lien social dans les quartiers en imaginant, à côté des politiques publiques, des espaces d'engagement citoyen pour les jeunes en général et pour les étudiants en particulier. Ses valeurs de solidarité, de lutte contre toute forme de discrimination se traduisent au travers de 4 programmes d'action : l'accompagnement individualisé à domicile des volontaires en résidence, les ateliers de l'engagement et les kops (colocalitaires projets solidaires).

AROÉVEN ASSOCIATION RÉGIONALE DES ŒUVRES ÉDUCATIVES ET DE VACANCES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

BREF HISTORIQUE
L'Aroéven est créée en 1952, alors que les directeurs, professeurs et agents de centres d'apprentissage technique s'interrogent sur le bien-être de leurs élèves. Ils souhaitent leur proposer un changement de quotidien et des images de quartier, de vivre une expérience de vie collective. C'est le début des centres de vacances et des camps d'été.

UNE ACTION PHARE
Plan de formation Valeur de la République et Laïcité (Aroéven a accompagné le déploiement de ce plan de formation Valeur de la République et Laïcité, en coordonnant notamment l'action des associations et des différentes composantes de l'État : lycéens, DRJSCS, rectorats...)

CHIFFRES CLÉS
2 antennes (Montpellier, Toulouse)
4 salariés ETP
12 adhérents
100 bénéficiaires
1440 journées AVM

L'éducation en mouvement

Elle intervient dans l'éducation formelle et informelle, complémentaires de l'enseignement public. Ses champs d'intervention sont les séjours de vacances, la formation à l'insertion professionnelle, la formation professionnelle et les formations Éducation Nationale (élèves et enseignants).
Les objectifs sont de favoriser l'engagement pour des jeunes autonomes et responsables, d'accompagner les transformations de la société pour se préparer au monde de demain, informer et échanger pour capitaliser, pour construire une société inclusive pour plus de justice sociale.
Les Aroéven visent la construction d'un réseau d'associations pour favoriser, diversifier et enrichir l'engagement associatif, avec des aller-retours recherche et terrain pour une éducation la plus pertinente possible.

- Fiches de présentation de chacune des associations membres.



Elle sera éditée en 2020 à hauteur de 1000 exemplaires et sera diffusée également en format numérique aux membres adhérents et aux différents partenaires du CRAJEP.

ETAT DES LIEUX DU CRAJEP

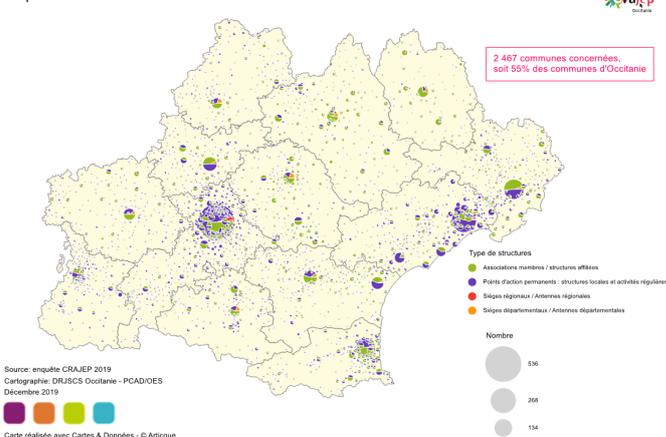
Le CRAJEP a lancé en décembre 2018, un travail d'état des lieux de l'activité des membres du CRAJEP.

Cette mission diagnostique a été réalisée fin 2018 et durant l'année 2019 par P. Burnichon, stagiaire au CRAJEP, étudiant en Master I Intervention et développement social, sous la responsabilité de la directrice du CRAJEP.

Cet état des lieux se donne pour objectifs de :

- Valoriser les associations membres du CRAJEP Occitanie, rendre davantage lisible leurs projets et leurs actions;
- Mettre en avant les valeurs communes portées, mais aussi la richesse des champs d'intervention et la diversité des membres;
- Mieux communiquer sur le poids du secteur, et avoir une vision plus précise de ce que représente le CRAJEP Occitanie (consolidation des données 2018) : chiffres clés, données sociales et économiques, couverture territoriale des structures et des actions...
- Développer aussi l'interconnaissance entre les membres (fiches de présentation des réseaux membres).

Implantation des membres du CRAJEP et de leurs réseaux en Occitanie



Le Crajep en chiffres



27 associations régionales membres avec 8 700 points d'implantation locale (associations, sièges, structures locales et activités régulières).

2 467 communes où au moins une structure membre du CRAJEP est localisée, soit 55 % des communes d'Occitanie.

1 900 000 bénéficiaires des activités, soit un habitant sur trois de la région concerné par l'activité des associations du CRAJEP.

700 000 adhérents (personnes physiques), 52 000 bénévoles mobilisés (hors bénévoles occasionnels), 6 300 volontaires mobilisés (services civiques et CEE).

18 200 emplois soit 8 000 ETP salariés au niveau des associations régionales et départementales.

Source : Enquête Crajep 2019, État des lieux sur données 2018.

Modalités de réalisation de l'enquête auprès des membres : envoi de questionnaires en ligne, de tableaux de données quantitatives et conduite d'entretiens avec chacune des associations régionales adhérentes.

Il s'est agit d'un travail important conduit au niveau du CRAJEP, pour le recueil de données auprès des associations membres du CRAJEP :

- Données qualitatives sur les activités de chaque association, leurs projets et leurs actions, les valeurs portées...

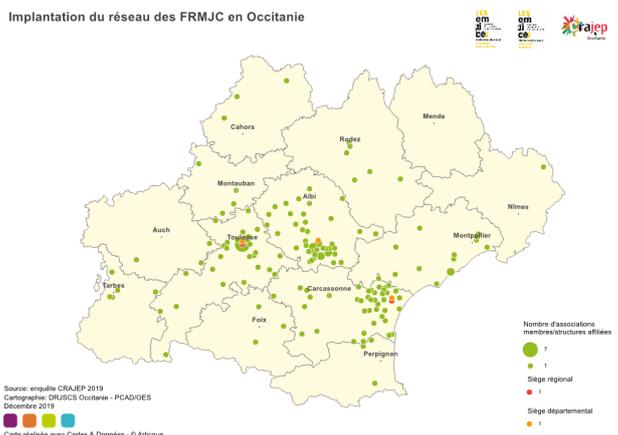
- Données quantitatives : données chiffrées permettant de « mesurer » le poids des acteurs du secteur (nombre de structures, de bénéficiaires, de bénévoles, d'emplois...).

- Bases de données des points d'implantation des membres en Occitanie (sièges, structures adhérentes/affiliées, actions permanentes...) , permettant d'établir une cartographie globale et de cartes pour chaque réseau

membre, en partenariat et en appui sur les moyens techniques de la DRJSCS Occitanie.

Cet état des lieux nous permet de mieux rendre compte de la réalité de notre secteur Jeunesse Education Populaire en région (poids, maillage territoriale...), mais aussi de la plus-value des actions de nos associations. Par ce travail, le CRAJEP a donc rempli sa mission essentielle en faveur de la promotion du secteur JEP et de la valorisation de ses associations membres.

Implantation du réseau des FRMJC en Occitanie



AXE 2 : DEVELOPPEMENT DU ROLE POLITIQUE



Pour développer son rôle politique et porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP oriente son action autour de la :

Co-construction et du portage d'une parole politique commune dans le débat public :

- ⇒ Renforcer les espaces de débat politique en interne et les espaces d'élaboration collective entre les membres.
- ⇒ Etre un espace d'échanges, d'analyse et de propositions quant aux enjeux économiques et politiques de nos AJEP.
- ⇒ Alimenter la parole des AJEP par un travail d'analyse sociétale : évolutions sociales, territoriales, de l'environnement des AJEP...
- ⇒ Identifier des sujets, des niveaux thématiques prioritaires à traiter au niveau du CRAJEP, pour alimenter le réseau et construire une parole commune.
- ⇒ Construire des propositions communes et organiser la diffusion et la promotion de ces propositions.

Promotion et valorisation du secteur JEP :

- ⇒ Contribuer au développement et à la valorisation de la vie associative dans les champs d'intervention prioritaires de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- ⇒ Assurer une fonction de plaidoyer et de portage politique sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'éducation populaire et aux politiques publiques afférentes.
- ⇒ Développer des actions de communication externes : actions d'interpellation et de mobilisation, rencontres publiques, production de documents thématiques....

Représentation du secteur JEP :

Il s'agit de confirmer le CRAJEP comme coordination représentative sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire.

- ⇒ Assurer une présence active et contributive dans les instances régionales relevant de son champ de compétence.
- ⇒ Porter dans les instances où il siège, la parole de l'éducation populaire et participer à la co-construction des politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.
- ⇒ Conduire un travail de veille, au niveau des instances concernées, pour identifier les enjeux, les questions à traiter, informer le réseau...

1. DES ESPACES INTERNES DE CO-CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COMMUNE

Au travers des instances, des travaux des commissions et des groupes thématiques, le CRAJEP offre à ses membres des espaces d'élaboration collective, des temps d'information, d'analyse, de construction d'une parole politique commune sur différents sujets.

Le CRAJEP s'attache à organiser et à animer au mieux ces différents espaces essentiels, par la préparation des ordres du jour, la veille informative et la production de notes d'actualité et par l'établissement de comptes rendus réguliers.

2. UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRESENTATION

Grace à ses multiples représentations, le CRAJEP est présent dans les relations qui se construisent avec les partenaires, pouvoirs publics, collectivités territoriales, acteurs associatifs et de l'économie sociale et solidaire... Ces représentations viennent nourrir la réflexion et les échanges entre les membres du comité régional et avec les partenaires concernés. Elles permettent aux AJEP d'être informées sur l'actualité, les enjeux, les évolutions en cours, et de porter un positionnement politique collectif. Il est ainsi possible de porter les points de vue, les positions et propositions des AJEP sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire.

Le CRAJEP s'est attaché en 2019, à maintenir sa présence dans les instances régionales pour affirmer le rôle de l'Education Populaire en région :

Acteur représentatif de la société civile, le CRAJEP a continué d'investir les espaces qui structurent la vie associative et les instances de dialogue afin d'y porter les analyses et propositions sur la jeunesse et l'éducation populaire et de contribuer ainsi, à la reconnaissance de la contribution spécifique de ces associations.

Identifié par l'ensemble des partenaires, notamment l'Etat et la Région, le CRAJEP a été sollicité régulièrement lors de la tenue d'instances régionales et de groupes de travail, voire dans le cadre du renouvellement ou de l'installation de ces instances.

L'engagement du CRAJEP au sein de ces instances est incontournable pour assurer sa mission de représentation régionale et il est essentiel pour assurer aussi la mobilisation des réseaux régionaux.

3. LES PARTENAIRES ET INSTANCES CONCERNES



L'Etat et notamment, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Occitanie :

Le CRAJEP est financé en 2019 par la DRJSCS à la fois sur le soutien à sa fonction de tête de réseau et sur la mise en place d'une opération spécifique, liée à la participation des jeunes dans le débat public : la rencontre régionale Provox. Le CRAJEP dispose également d'un double poste FONJEP. Pour échanger sur le partenariat DRJSCS / CRAJEP, plusieurs rencontres ont été organisées en 2019 :

- ⇒ Avec le Directeur régional, Pascal Etienne : 20 décembre (Réforme des services de l'Etat et SNU).
- ⇒ Avec les services du Pôle cohésion sociale , dans le cadre de la promotion de l'animation volontaire, de la mobilité internationale et des actions conduites : 26 février et 22 mars.



Le Conseil Régional Occitanie/Pyrénées Méditerranée :

Le CRAJEP est partie prenante des instances mises en place par la Collectivité régionale et bénéficie d'une convention financière annuelle avec le Conseil régional. Le Conseil régional a également soutenu la rencontre régionale Provox, organisée par le CRAJEP en septembre 2019. Le CRAJEP est également attributaire du marché public pour l'animation des rencontres thématiques et territoriales du Conseil régional des jeunes Occitanie. Pour échanger sur le partenariat Conseil régional /CRAJEP/AJEP, plusieurs rencontres ont été organisées en 2019 :

⇒ Régulièrement avec les services de la Direction de l'Education et de la Jeunesse , autour de la mise en œuvre du marché public des rencontres thématiques et territoriales du CRJ. Le CRAJEP était

présent dans ce cadre, à la plénière du CRJ du 12 octobre 2019 à Sète.

⇒ Avec Kamel Chibli, Vice-président à l'Education, la Jeunesse et aux Sports : le 5 novembre, autour du partenariat politique avec le CRAJEP et de la co-construction des politiques jeunes.

⇒ Avec Marie Piqué, Vice-présidente en charge de la Vie associative et des Solidarités : le 8 novembre, pour développer le partenariat avec le CRAJEP sur la question des solidarités et du programme d'action de Lutte contre les discriminations.



Le CESER Occitanie/Pyrénées Méditerranée :

Le 1er janvier 2018, le CESER Occitanie a été installé et le CRAJEP Occitanie a été sollicité par le Préfet pour désigner 3 représentants issus d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, âgés de moins de 30 ans, pour siéger au sein du 3^{ème} collège (organisations représentatives des jeunes). Camille Plagnard (AFEV), Amélie Vigroux (MRJC) et Ludovic Dubois (FMJC) - remplacé fin 2019 par Louisa Meeschaert (CEMEA), ont pris leur fonction pour effectuer un mandat de 6 ans au titre du CRAJEP. Ils ont depuis investis les commissions suivantes :

- Commission 2 : espace et développement rural, agri-agro, forêt, bois, alimentation
- Commission 4 : enseignement supérieur, recherche, valorisation, transfert, innovation
- Commission 5 : éducation, formation, emploi, jeunesse, enjeux de société
- Commission 7 : santé, culture, sport, cohésion sociale
- Commission 8 : Finances, Politiques contractuelles, Europe, Suivi et Évaluation des politiques publiques.

Nos représentants participent par ailleurs au Groupe Associations du CESER.

Ils ont donc participé aux travaux des commissions, donnant lieu à différents avis et rapports, notamment : la contribution au SRADDET, les Enjeux du vieillissement en Occitanie, la Cohésion sociale, l'Orientation, Les Ruralités, l'Accès à la culture ... Le CRAJEP et certains de ces membres ont été auditionnés à l'occasion de l'élaboration de ces rapports et lors de tables rondes thématiques organisées fin 2019 par le CESER (Orientation, Ruralités, Culture).

Plusieurs réunions de travail et d'accompagnement ont été organisées avec les 3 représentants tout au long de l'année et pour organiser le travail contributif du CRAJEP.



CRESS La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Occitanie :

Le CRAJEP est représenté au CA de la CRESS Occitanie par François Moreaux. Il siège dans le Collège Associations, auprès des représentants du Mouvement Associatif et d'autres coordinations et regroupement associatifs.

Le CRAJEP a participé activement aux différentes rencontres statutaires, CA et Assemblée générale (21 juin), notamment dans le cadre de l'élaboration du projet politique et stratégique de la CRESS (réunions des 16 janvier et 20 février).

Il a participé aussi aux autres travaux et réunions organisées en 2019 :

- ⇒ Comité de pilotage régional de l'Observatoire (ORESS) : 21 mars
- ⇒ Rencontre de l'ORESS sur l'Égalité Femme/Homme : 3 décembre
- ⇒ Comité d'organisation du Mois de l'ESS : 21 mars
- ⇒ Conférence régionale ESS : 5 novembre.

Le Mouvement Associatif Occitanie :



Les 2 représentantes du CRAJEP au Mouvement Associatif sont Emilie Taberly et Claudine Périe, Vices présidentes du CRAJEP. La présidence de LMAO est assurée par

Claudine Périé.

Le CRAJEP a participé activement aux différentes instances statutaires et à la mise en œuvre des actions portées par Le Mouvement Associatif en région, notamment :

- ⇒ Elaboration du projet associatif et stratégique LMAO : rencontre avec le CRAJEP, le 22 février
- ⇒ Assemblée générale : 16 avril
- ⇒ Forum régional des associations : 20 novembre au Crès
- ⇒ Rencontre avec les associations de la Politique de la Ville (Région) : 11 janvier à Bellefontaine Toulouse
- ⇒ Comité de pilotage régional et comité d'appui du DLA : 24 avril et 25 juin
- ⇒ Le Parcours Adress, qui a pour objectif de soutenir la création d'activités économiques, sociales et solidaires sur le territoire de Toulouse Métropole. Le CRAJEP, en appui sur Sophie Baudriller (trésorière du CRAJEP) est chargé dans ce cadre, sur sollicitation des animateurs du Parcours Adress, d'accompagner des porteurs de projet du secteur jeunesse et éducation populaire.
- ⇒ Le CRAJEP a également relayé régulièrement les communiqués et prises de position politique de LMAO.



Le Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire :

Le CRAJEP est membre du Cnajep et comme les autres CRAJEP, il a le statut de « membres du réseau » ce qui lui permet de prendre part à tous les travaux du Cnajep (groupes de travail, diverses manifestations ...) et de voter aux assemblées générales du Cnajep.

En 2019, le CRAJEP a continué à participer à plusieurs instances et aux travaux du CNAJEP :

- ⇒ Commission Animation territoriale (commission des CRAJEP) et commissions de travail diverses (Engagement, International et mobilité des jeunes, Politiques jeunesse...) : 15 janvier, 10 avril, 6 juin, 17 septembre, 13 novembre...
- ⇒ Conférence des présidents de CRAJEP : elle n'a pas eu lieu en 2019 et a été reportée en 2020.
- ⇒ Le CRAJEP a poursuivi son partenariat avec le Cnajep dans le cadre du Dialogue structuré européen et a mis en place un débat régional Provox le 28 septembre à Montpellier.
- ⇒ Le CRAJEP a relayé également dans son réseau, les différents outils de communication, campagnes de mobilisation et prises de position du Cnajep.

28 NOVEMBRE 2019

PALAIS DE LA FEMME - 94 RUE DE CHARONNE, 75011 PARIS

DES TERRITOIRES D'ÉDUCATION POPULAIRE

Pourquoi cette journée ?

Dans le contexte des prochaines élections municipales en mars 2020 et au regard de la compétence partagée Education populaire que prévoit la loi NOTRe de 2015, le Cnajep souhaite organiser son Agorajep sur le thème : « Des territoires d'éducation populaire ». Cette rencontre permet aux expertises, aux questionnements, aux envies d'agir des acteurs politiques et des acteurs de l'éducation populaire de se rencontrer. De ces regards croisés et complémentaires, nous construirons collectivement des propositions pour que l'éducation populaire soit au cœur des politiques publiques territoriales.



Participations à d'autres instances et rencontres partenariales :

- **FDVA** : Commission FDVA 1 et FDVA 2 : le 14 juin
- **Commission des Médailles JSVEA** : les 29 mai et 20 novembre
- **Comité régional FONJEP** : les 29 janvier et 19 avril
- **CNEA**– Présentation de la Réforme de la formation professionnelle : le 5 avril
- **Conférence régionale Stratégie de lutte contre la Pauvreté** : les 5 juillet et 13 décembre
- **Région**–Journée d'échanges Egalité travail emploi : le 27 novembre à Narbonne...

LES DIFFERENTES REPRESENTATIONS DU CRAJEP OCCITANIE EN 2019

⇒ **CESER - Conseil Economique Social Environnemental :**

Camille Plagnard, Amélie Vigroux et Ludovic Dubois (remplacé fin 2019 par Louis Meeschaert)

⇒ **DRJSCS - Comité de coordination régionale du Service Civique :**

Soizic Ghandour

⇒ **DRJSCS - Comité régional FONJEP :**

Daniel Jean-Pierre

⇒ **DRJSCS - Commission régionale consultative FDVA 1 et 2 :**

Claudine Périé

⇒ **DRJSCS–Commission des Médailles JSVEA :**

Marianne Loiseau-Naïl et Hervé Guégan

⇒ **POS–Plateforme d'Observation Sociale Occitanie :**

Marianne Loiseau-Naïl et Hervé Guégan

⇒ **Plateforme régionale de la Mobilité (EOLE) :**

Evelyne Menou et Marianne Loiseau-Naïl

⇒ **LMAO–Le Mouvement Associatif Occitanie :**

Instances : Claudine Périé et Emilie Taberly/ **Parcours Adress** : Sophie Baudriller

⇒ **CRESS–Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Occitanie :**

François Moreaux

⇒ **CRIJ– Centre Régional Information Jeunesse Occitanie : *le CRAJEP est membre associé***

Soizic Ghandour

⇒ **CNAJEP–Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire :**

Marianne Loiseau-Naïl et Hervé Guégan

⇒ **CREPS Montpellier/CREPS Toulouse :**

Josiane Ricard /François Maynadier et Hervé Guégan

⇒ **CFA Sport Occitanie :**

Josiane Ricard

4. PRISES DE PAROLE PUBLIQUES :

Le CRAJEP a porté, relayé et diffusé différentes prises de position ou contributions du Cnajep et du Mouvement Associatif :

 <p>ANALYSE</p> <p>Projet de loi de finances 2020 Analyse technique et politique du Cnajep</p>	 <p>Communiqué de presse, 17 décembre 2019</p> <p>Analyse du Cnajep du Projet de Loi de Finances 2020</p> <p>Budget 2020 : un manque d'ambition pour la jeunesse et les associations !</p>	 <p>NOTE</p> <p>Service national universel</p> <p>Point d'étape sur la Préfiguration</p> <p>Janvier 2019</p>
 <p>Lancement des concertations sur le Revenu Universel d'Activité :</p> <p>Une vigilance et une attente particulières pour le public jeune !</p> <p>Communiqué de presse, Le 5 juin 2019</p>	 <p>CONTRIBUTION AU DEBAT</p> <p>En marche vers le Service National Universel ?</p> <p>Juin 2019</p>	 <p>10 PROPOSITIONS PHARES ET URGENTES POUR LA JEUNESSE ET L'EDUCATION POPULAIRE ?</p>
<p>Communiqué de presse</p>  <p>Ce vendredi 15 mars, la jeunesse mondiale, enfants, adolescents et jeunes adultes, se mobilisent autour de l'urgence climatique. Nous, animateurs, éducateurs, enseignants et parents, prenons date et acte en ce 15 mars et nous engageons à prendre date et acte pour tous les 15 mars à venir.</p> <p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 2 MAI 2019</p>	<p>LES ANNONCES PRÉSIDENTIELLES AU RÉVÉLATEUR DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE</p> <p>FACE À L'URGENCE SOCIALE, ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE : LE COMPTE N'Y EST PAS !</p>	 <p>CONTRIBUTION AU GRAND DEBAT NATIONAL</p> <p>« LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE, UNE RESSOURCE AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ »</p> <p>Mars 2019</p>
<p>POSITIONNEMENT</p> <p>Le Cnajep s'engage pour une Europe citoyenne, sociale, solidaire et écologique</p>	<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>VIE ASSOCIATIVE : LE « GRAND PLAN » SE FAIT TOUJOURS ATTENDRE</p>	<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>GRAND DÉBAT : POUR UN VÉRITABLE RENDEZ-VOUS DÉMOCRATIQUE</p>
 <p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>ASSOCIATIONS : UNE AMBITION AFFICHÉE, DES ACTES À CONCRÉTISER</p>	 <p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>LE BÉNÉVOLAT N'EST PAS UN INSTRUMENT DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI</p>	<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p>

AXE 3 : COORDINATION D' ACTIONS COLLECTIVES



Le CRAJEP est amené à conduire des actions dans lesquelles plusieurs membres du CRAJEP sont impliqués et qui nécessitent un appui et une coordination par la tête de réseau. Certaines commissions thématiques du CRAJEP permettent d'aboutir à la mise en place d'actions collectives portées par des membres du CRAJEP.

Animation/coordination d'actions « fédératrices », en fonction des priorités du CRAJEP (et qui s'appuient sur les compétences de ses membres) :

- ⇒ **Conduire des actions** en cohérence avec les objectifs politiques prioritaires
- ⇒ **Développer les partenariats** et inciter aux montages de projets à partir des besoins de ses associations membres
- ⇒ **Faciliter la conduite d'actions expérimentales sur les territoires**, impliquant plusieurs membres
- ⇒ **Coordonner l'essaimage** des actions sur l'ensemble du territoire régional
- ⇒ **Soutenir et accompagner si nécessaire, à l'échelle de la région, l'expertise acquise** dans la conduite d'actions locales et/ou départementales.

1. PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC : ORGANISATION D'UN DEBAT REGIONAL PROVOX

Avec la participation des associations membres du CRAJEP suivantes :



Le 28 septembre 2019 à Montpellier : Rencontre débat « Jeunesse, Opportunités et Territoires »

« Favoriser la contribution des jeunes aux politiques publiques de jeunesse, du niveau local au niveau européen ».

Cette rencontre comptait parmi les débats régionaux impulsés dans le cadre de la campagne Provox 2019/2020, répondant à une dynamique de promotion du dialogue entre jeunes, élus et décideurs publics sur les politiques publiques de jeunesse, qu'elles soient locales, nationales ou européennes. Provox est la déclinaison française du processus européen de Dialogue Structuré entre Etats membres de l'UE, institutions européennes et organisations de jeunesse. Ce processus est animé en France par le Cnajep.





Cette campagne était la première lancée dans le cadre de la nouvelle Stratégie européenne de la jeunesse 2019-2027 et portait sur les thèmes suivants : **Qualité de l'emploi pour tous, Un travail de jeunesse de qualité, Soutenir les jeunes rurales.**

Cet événement régional organisé par le Crajep Occitanie, a permis d'aborder des thématiques liées à la jeunesse, à son engagement citoyen et européen, à la place qu'elle occupe dans la société et au monde qu'elle souhaite construire demain.

Pendant cette journée, des jeunes de la Région Occitanie, dont des membres du Conseil régional des jeunes (CRJ) ont donc contribué à la campagne "Jeunesse, opportunités et territoires" à partir de la Grande enquête lancée en mai 2019, mais aussi au travers de débats, d'ateliers thématiques, en élaborant des propositions et en donnant leurs points de vue sur les politiques jeunesse.

Les propositions issues de cette rencontre ont permis d'élaborer une contribution régionale "Occitanie" pour alimenter la Stratégie européenne de la jeunesse, mais sont aussi à disposition pour contribuer à la co-construction des politiques jeunesse en Région Occitanie.

Ce débat participatif se donnait donc pour objectifs de :

- Créer un véritable espace de rencontre entre jeunes de la région impliqués dans des associations et dans des espaces et instances de participation (Conseil régional des jeunes Occitanie),
 - Créer un échange sur les politiques jeunesse et sur l'Europe avec des décideurs publics, des élus de la Région Occitanie et avec des Députés européens,
 - Permettre aux jeunes d'être forces de propositions dans l'élaboration des politiques publiques qui les concernent,
 - Recueillir, valoriser et porter les propositions faites par les jeunes.
- ⇒ **Au total, 30 personnes présentes , dont 7 jeunes du CRJ, des étudiants, lycéens, stagiaires en formation professionnelle, jeunes actifs, jeunes engagés et volontaires...**
- ⇒ **3 Elus/Décideurs publics présents pour dialoguer avec les jeunes : Irène Tolleret, Eurodéputée, Hussein Bourgi, Conseiller régional Occitanie, et Nicolas Remond, Chef de Pôle Cohésion sociale de la DRJSCS Occitanie.**



2. RENCONTRES THEMATIQUES ET TERRITORIALES DU CONSEIL REGIONAL DES JEUNES OCCITANIE



Le CRAJEP est attributaire du Marché public de la Région « accompagnement à l'animation des travaux du Conseil régional des Jeunes Occitanie », pour le lot concernant les Rencontres thématiques et territoriales du CRJ.

Afin d'alimenter les travaux des réunions plénières du CRJ, il est prévu dans le fonctionnement du CRJ, l'organisation de réunions thématiques et territoriales. Ces dernières ont pour objet de rassembler les membres du CRJ dans une configuration plus réduite pour permettre un travail plus régulier en présentiel afin de :

- Poursuivre le travail des commissions thématiques grâce à des échanges facilités,
- Proposer des activités sur le terrain pour alimenter les travaux,
- Etre le lieu de discussions, de synthèses.

Ces rencontres doivent aussi permettre aux membres du CRJ de mieux appréhender les questions de citoyenneté et d'enrichir leur expérience de membre du CRJ.

Leur organisation s'appuie sur les travaux du CRJ, les thématiques abordées en commissions et les besoins exprimés par les jeunes, avec la nécessité de varier les modalités de rencontres et d'actions sur les différents territoires ciblés :

- S'appuyer sur les travaux en cours, au niveau des commissions, pour alimenter la réflexion, pour faire vivre les projets ou pour les valoriser (avec la possibilité de présenter les actions des jeunes du CRJ dans différents évènements prévus en région...).
- Associer d'autres jeunes aux projets et travaux des jeunes du CRJ, avec le besoin exprimé des jeunes du CRJ de rencontrer d'autres jeunes sur les différents territoires.
- Permettre aux jeunes de mieux connaître ou de découvrir la Région Occitanie et ses différentes ressources locales, culturelles, patrimoniales, ou des lieux emblématiques...
- Mettre en place aussi des activités de découverte conviviales pour les jeunes du CRJ...

Afin d'assurer la bonne organisation du dispositif global, le CRAJEP s'inscrit dans une coordination étroite avec la Région Occitanie et s'appuie sur 3 structures pilotes (associations membres.) Différents temps de travail sont, à cet effet, prévus avec les services de la Région. La directrice du CRAJEP, dans sa mission de coordination générale de l'action, et les pilotes de territoires (référents des associations concernées), proposent, préparent, mettent en œuvre et assurent le suivi des réunions thématiques et territoriales du CRJ.

Rencontres thématiques et territoriales du CRJ			
Secteur 1 Lot-Tarn-Tarn et Garonne -Aveyron Les Francas <i>26 membres du CRJ</i>	Secteur 2 Hérault-Gard-Lozère CRAJEP (en apui sur Ufcv, Afev, Civam) <i>62 membres du CRJ</i>	Secteur 3 Haute Garonne-Gers-Htes Pyrénées Léo Lagrange <i>46 membres du CRJ</i>	Secteur 4 Aude-Pyrénées Orientales -Ariège Ligue de l'enseignement <i>24 membres du CRJ</i>
3 réunions	3 réunions	3 réunions	3 réunions

3. ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DU CREPS DE TOULOUSE



Sollicité par le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Toulouse et son département Performance Sportive (DPS), le CRAJEP Occitanie intervient en appui sur Léo Lagrange, La Ligue de l'enseignement et l'AROEVEN, et dans le cadre d'une convention triennale, auprès des personnels, entraîneurs et partenaires de la performance sportive de l'institution pour travailler autour d'un plan d'action à destination des sportifs de haut niveau et des professionnels qui les encadrent.

Le CREPS a sollicité les compétences des associations du CRAJEP pour intervenir autour des questions de citoyenneté et de compétences psychosociales.

Le CRAJEP a organisé deux journées de séminaire pour construire une culture commune et faire découvrir les compétences psychosociales comme éléments théoriques de développement des accompagnements de jeunes. Ce travail a été construit afin de faire émerger le besoin d'accompagnement dans des projets d'équipe (formations, relations interpersonnelles, faire groupe, ...) mais aussi des projets impliquant les jeunes dans leur construction au sein du CREPS (aménagement d'un espace commun, valoriser les prises d'initiatives, conseil des sportifs et des athlètes...).

- ⇒ La 1^{ère} journée, le 9 juillet 2019, s'est attachée à montrer la complémentarité et les apports réciproques des compétences psychosociales et des compétences sportives pour la réussite sportive et du parcours de vie des sportifs de haut niveau.
- ⇒ La 2^e journée, le 24 septembre 2019, s'est articulée autour de la construction de plans d'actions pour 2020-2021, sur la base du travail mené lors du premier séminaire.

Maintenant, armé de ce plan d'action, de multiples projets vont voir le jour en 2020, auxquels nous contribuerons. Ce projet rappelle combien le sport est un lieu éducatif et de construction de la citoyenneté, et que les CREPS sont des partenaires naturels et historiques de nos associations JEP, avec lesquels nous avons beaucoup d'intérêt à partager et à construire ensemble.





Comité Régional
des Associations de Jeunesse
et d'Education Populaire



CRAJEP Occitanie
MIN - 281 ave. du Marché Gare - 34070 Montpellier
contact@crajep-occitanie.fr / 09.53.90.57.11 - 06.42.69.77.83
www.crajep-occitanie.fr

